



LORIENT
AGGLOMERATION

PORTRAIT

Type de collectivité : Commune
Population : 57 274 habitants
Région : Bretagne
Département : Morbihan
Obtention du label : 2015 (Cit'ergie),
2020 (Gold Cit'ergie)
Niveau actuel du label : Gold Cit'ergie

VILLE DE LORIENT

**L'inventivité, l'enthousiasme et l'expérimentation
au cœur des transitions.**

Ce qu'apporte Cit'ergie

La 1^{ère} labellisation, obtenue en 2015, a été pour la ville un accélérateur de mise en œuvre de ses projets, du fait de la structuration renforcée de la collectivité.

La ville de Lorient a en effet engagé des politiques ambitieuses (plan solaire, création d'une Société Publique Locale Bois Énergie renouvelable, Plan Modes Actifs, achat d'électricité à haute valeur environnementale, etc.). La démarche Cit'ergie a renforcé l'implication de toutes les directions. Elle a aussi consolidé la coopération entre la ville centre, l'agglomération, l'agence d'urbanisme, l'agence locale de l'énergie et permis l'accès à des financements nationaux et européens.

Le pragmatisme et l'efficacité de la méthode ont donné envie à la ville de renouveler le processus, qui est devenu la colonne vertébrale de la stratégie énergie climat de la collectivité.

Une excellente performance de la Collectivité

1.2.1 / 3.2.2 – Création de la Société Publique Locale « Bois Énergie Renouvelable »

La ville de Lorient a été à l'origine, avec Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté, de la création en 2018 de la Société Publique Locale « Bois Énergie Renouvelable », destinée à développer la chaleur renouvelable et la gestion durable des boisements sur le territoire de ses 18 collectivités actionnaires, en facilitant le développement et l'exploitation des réseaux de chaleur et en structurant la filière bois/énergie. En 2020, 7 réseaux de chaleur sont en développement pour un investissement cumulé d'environ 10M€. Ces 7 réseaux de chaleur produiront à terme 10GWh de chaleur décarbonée par an. La SPL BER a contractualisé avec l'ADEME pour un Contrat d'Objectif Territorial sur la période 2021-2023 sur une production additionnelle de 20GWh/an à réaliser dans les années qui viennent.

Ils ont dit...

« Cit'ergie donne un sens supplémentaire à l'action de notre collectivité et nous incite à être plus efficaces encore dans la transition énergétique, dans une démarche d'amélioration continue. En nous appuyant sur les acquis de cette démarche, nous pouvons projeter notre ambition vers l'autonomie énergétique territoriale. Cette démarche, et le regard extérieur qu'elle nous offre, nous confortent dans notre politique d'innovation ! »

Bruno PARIS, Adjoint au maire en charge de la Transition Énergétique

EN SAVOIR



Responsable du Service Environnement

Pierre CREPEAUX

02 97 35 32 72 - pcrepeaux@mairie-orient.fr

Site de la collectivité : agenda21.orient.fr

Conseiller Cit'ergie : Nicolas THIBAUT



VILLE DE LORIENT

Quelques actions dans les six domaines du label

Développement territorial

Le PLU de la Ville encourage la densité et à la mitoyenneté via un règlement autorisant les constructions mitoyennes et permettant une utilisation optimale des parcelles, une limitation du stationnement au sol et une obligation de toiture végétalisée. L'OAP « trame verte et bleue » a permis à la ville de devenir capitale française de la biodiversité en 2013 (villes moyennes). Sur une zone d'activité, la Ville a modifié son PLU afin d'obliger les bâtiments commerciaux et industriels à avoir des toitures permettant la pose de panneaux photovoltaïques, ainsi qu'un taux de couverture en énergies renouvelables de 27 % de leur consommation électrique.

Patrimoine de la collectivité

Le taux de couverture de la production de chaleur par des énergies renouvelables était de 35% en 2019 suite à la mise en place de 5 chaufferies bois (dont 2 au bois déchiqueté) depuis 2015. La ville de Lorient a par ailleurs déployé des panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire sur 2 sites, ainsi qu'un système de récupération de chaleur fatale. Un bâtiment innovant de stockage de chaleur renouvelable a été créé grâce au dispositif « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

10 installations PV (totalisant 340kWc) ont été mises en service depuis 2015, quadruplant la puissance installée sur le patrimoine. Parmi elles 4 sont en financement participatif citoyen.

Approvisionnement en énergie, eau et assainissement

La ville développe actuellement 2 réseaux de chaleur sur son territoire production totale 7 GWh/an, économie de 1200 t CO²/an), via la SPL « Bois Énergie Renouvelable », dont elle est actionnaire majoritaire. 90% des agents de la SPL sont des agents de la ville de Lorient mis à disposition de la structure à temps partiel (environ 3 ETP au total).

Mobilité

La basse vitesse est généralisée sur la ville, sur plus de 90% des voies depuis 2007 et, suite à une concertation en 2018, sur 97% à partir de 2020.

La Ville travaille désormais sur le basculement en zone 20 : un groupe de travail constitué d'associations, d'institutionnels et de riverains volontaires a défini des critères et proposé un schéma de déploiement d'environ 120 rues (sur 1 000) « éligibles » à ces principes d'aménagement.

Organisation interne

La ville de Lorient, en partenariat très étroit avec Lorient Agglomération, s'est organisée pour répondre aux divers appels à projet ou appels à manifestation d'intérêt proposés en phase avec sa feuille de route.

La ville a notamment développé une expertise sur les projets européens : elle a travaillé sur 3 projets (EMPOWER, COMPETE4SECAP, 5000&1SEAP) et en a développé 2 (POTenT, SUNPEOPLE).

Le montage de la SPL, en lien avec le COT signé par Lorient agglomération avec l'ADEME, est une autre facette de cette capacité à financer sa politique énergie climat.

Communication et coopération

Lorient a mis en place un très ambitieux programme d'éducation à l'environnement. Il est basé sur l'accompagnement des groupes scolaires à l'obtention du label « éco école » (50 % des établissements engagés, 25 % labellisés), des temps pédagogiques autour de la biodiversité, la généralisation de l'école du vélo à tous les enfants des écoles, et le programme « écoles en transition » qui apprend aux CM1-CM2 (120 élèves par an) à développer des installations solaires photovoltaïques et à suivre les consommations d'énergie des bâtiments scolaires.



Cit'ergie EN PRATIQUE

Cit'ergie est l'appellation française du label européen energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1 400 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales. Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui facilite la réalisation d'un Plan Climat Air Énergie Territorial, d'un Agenda 21, le respect des engagements de la Convention des Maires et la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie performante.

Rejoignez le réseau des collectivités Cit'ergie !

Site du label Cit'ergie : www.citergie.fr - Contact : citergie@ademe.fr